



Diversité / Égalité Soll Emancipation | Socialisation | Cifosenneté | Signature | Socialisation | Socialisati

NOTRE CONCEPTION

Toutes nos actions de loisirs sont conçues comme des espaces d'expérience collective.

Elles sont les balises d'un parcours dans lequel chacun s'inscrit et chemine tout au long de sa vie. L'accompagnement spécifique des publics est le fil conducteur garant de la cohérence éducative. Elle se met en place avec l'ensemble des acteurs (enfants, animateur, parent...) qui se concertent pour élaborer un projet pédagogique positionnant l'individu au centre de ses préoccupations.

Tous les projets et les actions qui en découlent prennent en compte l'âge, les conditions de vie physiques, affectives et les appartenances philosophiques de chacun. Ils considèrent que le participant a besoin d'activités, de mouvement et que pour son équilibre, il a aussi besoin d'inactivité. Des temps durant lesquels il vit à son rythme, il rêve, il joue. Ils permettent au participant d'avoir la main; d'être acteur.

Nos projets assurent également un environnement sécurisant. Toutes nos actions sont réalisées en conformité avec la réglementation en vigueur.

Association Départementale :
Ligue de l'enseignement du Gard
49 avenue Jean Jaurès 30900 NIMES
04 66 36 31 31 - acmligue@laligue.fr
www.laliguegard.fr





Les axes pédagogiques des vacances:

- Permettre aux jeunes d'être acteur de leurs loisirs dans un cadre sécurisant et sécurisé
- Valoriser le jeune
- Assurer un lien de confiance avec le jeune et leur famille
- Valoriser les compétences individuelles et collectives
- Sensibiliser aux valeurs de l'olympisme et du paralypisme

Les tarifs

Semaine 1:

Lundi 8 juillet : 16 places 6C/par jeune Mardi 9 juillet : 16 places 6C/par jeune (Inscription aux 2 jours obligatoires) =12C Mercredi 10 juillet : 16 places 6C /par jeune

Jeudi 11 juillet : 16 places 11C/par jeune Vendredi 12 juillet : 16 places 6C/par jeune (Inscription aux 2 jours obligatoires) =17C

Semaine 2:

Lundi 15 juillet : 16 places 6€/par jeune
Mardi 16 juillet : 16 places 11€/par jeune
(Inscription aux 2 jours obligatoires) =17€
Mercredi 17 juillet : 16 places 6€/par jeune

Jeudi 18 juillet : 16 places 116/par jeune Vendredi 19 juillet : 16 places 66/par jeune (Inscription aux 2 jours obligatoires) =176 Semaine 3 :

Semaine 4:

Mercredi 31 juillet : 16 places 11€/par jeune

Du lundi 8 juillet au

vendredi 2 goût

2024

Lundi 22 juillet : 16 places 6C/par jeune Mardi 23 juillet : 16 places 11C/par jeune (Inscription aux 2 jours obligatoires) =17€ Lundi 29 juillet : 16 places 6€/par jeune Mardi 30 juillet : 16 places 11€/par jeune (Inscription aux 2 jours obligatoires) =17€

Mercredi 24 juillet : juillet : 16 places 11€ /par jeune

ieune Te

40.1

Jeudi 25 juillet : 16 places 11€/par jeune Vendredi 26 juillet : 16 places 6€/par jeune (Inscription aux 2 jours obligatoires) =17€ Jeudi 1er août : 16 places 11€/par jeune Vendredi 2 août : 16 places 6€/par jeune (Inscription aux 2 jours obligatoires) =17€

Horaires d'accueils des jeunes

Accueil des jeunes le matin de 9h30 jusqu'à 10h Le soir départ des jeunes de 17h à 17h30

De 10h à 17h, aucun accueil et départ de jeunes sont autorisés

Horaire modifiables en cas de sortie ou journée exceptionnelle

Informez-vous sur les conditions de participation aux sorties et sur leurs déroulements

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS

Modalités d'inscriptions

Les inscriptions au PRJ nécessitent de remplir au préalable le Dossier Unique Communal (DUC) disponible à l'accueil de la mairie. Ce dossier est à remettre à la mairie.

Vous pouvez vous inscrire pour les jours souhaités à la mairie.

Faire parvenir en mairie à Mme LACROIX Géraldine les documents suivants:

- Livret de famille
- Carnet de santé (vaccins)
- Justificatif de domicile
- Attestation CAF ou dernier avis d'imposition
- Numéro de téléphone et adresse mail

Contact Mairie: 04 34 39 58 60 inscriptions@bouillargues.fr

Voici les détails de réservation au PRJ: Formules d'inscriptions à la journée ou à 2 journées (cf. tarifs)

Une absence n'est pas facturée sur présentation d'un certificat médical à la mairie dans les 48h. En tout état de cause, la 1ère journée d'absence pour maladie n'est pas remboursée.

Pensez à prendre

- Un repas froid tous les jours
- Une bouteille d'eau
- Une tenue vestimentaire
- adaptée à l'activité

Point Rencontre Jeunes de Bouillargues
Rue du Pont de la République
30230 Bouillargues

PRJ: 06 20 17 88 98

animation.ados@laliguegard.fr

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS